



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration - Soixante-cinquième session
Rome, 2-3 décembre 1998

ACTIVITÉS PRÉVUES AU TITRE DES PROJETS

Depuis l'envoi du document EB 98/65/R.32 aux membres du Conseil d'administration, trois autres projets ont atteint un stade suffisamment avancé pour justifier leur inclusion dans l'annexe A de ce document. On trouvera ci-joint le résumé des projets en question.

Région: Asie et Pacifique	Pays: Bangladesh
Nom du projet: Amélioration de l'agriculture paysanne	PNB par habitant ¹ : 260
Coût du projet (en millions de USD): 25,7	Population (en millions d'habitants) ¹ : 122,0
Prêt du FIDA (en millions de USD): À déterminer	Financier extérieur principal ² : FIDA
Conditions de prêt proposées: Particulièrement favorables	Cofinancier: Discussions en cours avec le Programme alimentaire mondial (PAM)
État d'avancement: Préévaluation en cours	Institution chargée de la préévaluation et administrateur du prêt: FIDA et Bureau des services d'appui aux projets de l'ONU (BSP/ONU)

Objectifs du projet

Le Bangladesh est l'un des pays les plus pauvres du monde. Il reste particulièrement vulnérable aux inondations régulières, souvent catastrophiques et aux cyclones fréquents qui détruisent les cultures, le cheptel, les biens et causent des pertes de vies humaines. Dans ce contexte, le projet proposé visera à augmenter la production vivrière et à accroître les revenus des ménages ruraux pauvres de la zone du projet, par la suite à améliorer leur sécurité alimentaire et leur niveau de vie, tout en renforçant l'infrastructure économique. Il aura un second objectif, non moins important, à savoir renforcer les moyens d'action des principales institutions: groupes communautaires, département de la vulgarisation agricole, département du génie de l'administration locale, organisations non gouvernementales (ONG), éventuellement Parishads de l'Union. Le projet a été conçu en tenant compte des bons résultats d'autres projets appuyés par le FIDA dans le pays, notamment le Projet d'intensification des cultures au niveau de l'exploitation marginale et de la petite exploitation, le Projet intégré de production agricole et de gestion de l'eau de Netrakona, et le Projet de diversification et d'intensification de l'agriculture.

Bénéficiaires du projet

Le projet sera exécuté dans les districts de Mymensingh, Jamalpur et Sherpur dans le centre nord du pays. La population totale des trois districts a été estimée en 1997 à environ 7,9 millions d'habitants, ruraux à 88%. Les activités viseront au total 24 *thanas* bien qu'au départ elles soient centrées sur les 14 *thanas* les plus pauvres. Les groupes cibles seront constitués par les ménages ruraux pauvres vulnérables qui sont des paysans sans terre, exploitant une ferme précaire, ou disposant de petites surfaces, et l'attention ira tout particulièrement aux femmes chefs de ménage, aux familles indigènes (*Adivasi*) et aux *Charlanders*³. Le projet s'adressera à environ 131 000 ménages, dont 13 000 ménages indigènes (*Adivasi*) et 5 000 ménages du Charland. Il bénéficiera à toute la population de la zone du projet du fait qu'il améliorera l'infrastructure de base et les conditions d'existence.

¹ Données de 1996. PNB exprimé en dollars des États-Unis.

² Financier extérieur qui, à la demande du gouvernement, conduit la conception et la préévaluation préliminaire du projet ainsi que la mobilisation de ressources extérieures.

³ Paysans vivant sur les berges des rivières de création récente.

Composantes du projet



ANNEXE A

a) Développement agricole

La composante appuiera la vulgarisation et la diffusion de la technologie. Plus précisément, elle visera à: i) améliorer la vulgarisation en renforçant les moyens techniques et logistiques du département de la vulgarisation agricole pour lui permettre d'apporter des messages de vulgarisation appropriés aux groupes de petits agriculteurs et d'agriculteurs marginaux; une formation est prévue pour le personnel du département; ii) adopter des méthodes de recherche culturale faisant appel à la participation; iii) introduire un système informel de multiplication et de distribution des semences avec la participation de tous; iv) développer le jardinage autour des maisons; v) améliorer la production du cheptel au niveau des ménages et des groupes; vi) développer les *Charlands* où la précarité est la règle; vii) construire de petits systèmes de gestion de l'eau, avec diguettes, dispositifs de régularisation, vannes de drainage, canaux, et puits forés peu profonds.

b) Appui aux communautés rurales

La composante appuiera les groupes de bénéficiaires, hommes et femmes, ainsi que les ONG travaillant avec eux et en étroite collaboration avec le département de la vulgarisation agricole. Un total de 6 535 groupes sera ciblé. Des fonds seront fournis pour : i) l'exécution de préévaluations rurales par le personnel des ONG et du département de la vulgarisation agricole; ii) la délégation aux ONG du soin de faciliter la constitution de nouveaux groupes bénéficiaires ou de renforcer les groupes existants, ainsi que de former les bénéficiaires; iii) l'appui et le renforcement des capacités des ONG, en particulier des petites ONG locales, par la formation et la fourniture d'équipement.

c) Épargne et crédit ruraux

La composante appuiera: i) la fourniture d'une ligne de crédit assurée par des banques commerciales pour rétrocession aux membres des groupes (crédit agricole et saisonnier); ii) l'acheminement par l'unité de gestion du projet (UGP) de fonds renouvelables destinés à certaines ONG remplissant les conditions voulues pour financer des activités sur les exploitations, des activités hors exploitations et des activités rémunératrices; iii) un fonds renouvelable pilote administré à titre d'essai par des groupes choisis; iv) un appui institutionnel à l'UGP chargée de superviser et de suivre la composante crédit.

d) Appui aux *Adivasis* et *Charlanders*

Cet appui couvre: i) des activités de protection contre les inondations et la construction d'abris; ii) la mise en place de villages écologiques pilotes, y compris la création d'un Fonds de développement pour les *Adivasis*, répondant aux besoins en infrastructure sociale des communautés tribales. On soumettra les puits forés assurant l'alimentation en eau, financés dans le cadre de la création de villages écologiques pilotes, à des tests pour s'assurer qu'ils sont exempts de toute contamination par l'arsenic. L'évaluation des besoins sera effectuée avec la participation de la population afin de mieux répondre aux besoins des *Charlanders* et des communautés tribales.

e) Infrastructure des communautés rurales

La composante améliorera l'infrastructure rurale en appuyant un programme entraîné par la demande d'ouvrages ruraux à forte intensité de main-d'oeuvre comprenant: i) l'amélioration des tronçons de routes rurales reliant les fermes aux marchés; ii) la remise en état de centres et/ou de petits complexes commerciaux; iii) la construction de débarcadères; iv) la remise en état et/ou la construction d'installations communautaires.

f) Gestion du projet

Le projet financera l'établissement d'une UGP efficace dans la zone du projet, l'assistance technique locale, le suivi et l'évaluation (S&E) et la mise en place au département de la vulgarisation agricole d'une nouvelle unité de liaison avec le FIDA de ce projet et deux autres projets en cours financés par le Fonds.

Exécution du projet

Le Ministère de l'agriculture assumera par l'entremise du directeur général de la direction de la vulgarisation agricole la responsabilité de l'exécution de ce projet prévu pour six ans. La direction de la vulgarisation agricole sera responsable de l'exécution de la composante développement agricole. Le projet sera géré par le Directeur de l'UGP chargé de la coordination qui relèvera du directeur général de la direction de la vulgarisation agricole. La coordination sera assurée par un comité de gestion du projet et, au niveau national, par un comité d'orientation interministériel. Le Département du génie de l'administration locale se chargera de l'exécution de la composante infrastructure rurale et des périmètres de drainage ainsi que des diguettes de retenue. Le projet sera exécuté par le personnel de district et de *thana* avec l'appui technique des organismes compétents concernés. L'essentiel de l'exécution sera assurée par le secteur privé.

Quelques caractéristiques importantes

Le projet fera fortement appel à la participation; il sera bien ciblé, entraîné par la demande et jouira d'une grande souplesse. Le principal facteur d'intégration sera constitué par les évaluations rurales participatives (PRA) mises en place à l'avance qui établiront la liaison nécessaire entre agriculture, génération de revenus, épargne/credit et appui de l'infrastructure. Une innovation importante est constituée par l'appui aux secteurs *Adivasis* et *Charland* ainsi que par la création de villages écologiques pilotes. L'exécution sera assurée dans le cadre de partenariats et en concertation avec les secteurs public et privé, les ONG et les groupes communautaires, le gouvernement et les ONG appuyant les stratégies mises en place pour améliorer la situation et faire face aux besoins des ruraux pauvres.

Principaux problèmes

Aucun problème important ne restera sans solution après l'achèvement de la préévaluation.

Opérations antérieures du FIDA

À l'heure actuelle 18 projets (14 projets initiés par le FIDA et quatre projets cofinancés) ont été exécutés au Bangladesh pour un total de 174,71 millions de DTS. Sept projets sont actuellement en cours d'exécution et un projet devrait prendre effet au premier trimestre de 1999.

ANNEXE A

Région: Asie et Pacifique	Pays: Bhoutan
Nom du projet: Deuxième projet de développement agricole de la zone orientale	PNB par habitant ¹ : 390
Coût du projet (en millions de USD): 15,20	Population (en millions d'habitants) ¹ : 0,3
Prêt du FIDA (en millions de USD): À déterminer	Financeur extérieur principal ² : FIDA
Conditions de prêt proposées: Particulièrement favorables	Cofinanceurs: Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) et Organisme néerlandais de coopération (SVN)
État d'avancement: Formulation terminée	Institution chargée de la préévaluation et administrateur du prêt: FIDA et BSP/ONU

Objectifs du projet

L'insécurité alimentaire reste répandue dans presque tous les districts de la zone orientale, la partie du pays la plus pauvre et la plus isolée. Dans ce contexte, le projet proposé, qui met à profit les enseignements tirés de l'expérience du FIDA dans le pays et les résultats du premier projet agricole de la zone orientale poursuit les objectifs suivants: i) accroître la production animale et végétale, et améliorer durablement les revenus et la sécurité alimentaire des ménages du groupe cible; ii) mettre en place des techniques de vulgarisation appropriées par la recherche participative et par des essais sur les exploitations; iii) appuyer la vulgarisation des techniques d'agriculture et d'élevage et des programmes de développement; iv) mettre au point et appliquer des méthodes propres à promouvoir la participation des bénéficiaires afin d'accroître l'efficacité et la viabilité de toutes les activités du projet; v) améliorer l'accès des agriculteurs aux marchés, aux intrants zoo-agricoles et appuyer la fourniture de services de crédit dans des conditions de rapidité et de rentabilité satisfaisantes. Le projet aidera en outre à atteindre les objectifs fixés dans le huitième plan de travail quinquennal à savoir, assurer la sécurité alimentaire du pays, la conservation des ressources naturelles, une production économique viable, l'amélioration des revenus ruraux et un développement équitable.

Bénéficiaires du projet

Le projet couvre la totalité de la zone orientale et de ses six districts. Près de 81% des ménages ruraux vivent dans l'insécurité alimentaire. Le groupe cible comprend 22 840 ménages ruraux, soit 155 312 personnes. On estime que 7 000 ménages ruraux, soit 25% du total, bénéficieront directement des activités, en particulier de l'augmentation de la production agricole, du renforcement de la sécurité alimentaire, de l'amélioration de la nutrition et de l'accroissement des revenus. Tous les paysans bénéficieront des améliorations apportées à la vulgarisation, à la recherche et à la fourniture d'intrants.

Composantes du projet

a) Appui à la vulgarisation agricole et à l'infrastructure au niveau du district

Le projet financera: i) dans tous les *geogs*⁴ des démonstrations de culture améliorée pour chacun des systèmes de gestion agricole, avec formation des vulgarisateurs et des agriculteurs; ii) la

⁴ Le *geog* est une unité administrative du district.



promotion de techniques culturales améliorées; iii) la lutte contre le gaspillage au cours de la commercialisation; iv) la construction d'une infrastructure commerciale (marchés du dimanche, comptoirs de vente de viande, dispositifs sommaires d'entreposage sur le bord des routes et abris); v) l'amélioration de la santé animale, de l'élevage et de la gestion des parcours; vi) la construction/remise en état de petits systèmes d'irrigation gérés par les paysans, y compris la formation des irrigants, du personnel de vulgarisation et des membres des associations d'utilisateurs de l'eau; vii) la fourniture au niveau du district d'équipements appuyant les programmes d'agriculture, d'élevage et d'irrigation (centres de vulgarisation, équipement, transports et installations de formation).

b) Appui à la recherche

La composante aura pour but de promouvoir la génération de technologies nouvelles et de renforcer les transferts technologiques et l'appui technique. À cette fin, le projet financera la construction à Wengkher d'un centre de recherche (CR) sur le renouvellement des ressources naturelles à moyenne altitude (RNR) pour la zone orientale et la fourniture d'équipement de bureau, de laboratoire et de terrain, de moyens de transport et de cours de formation. Le nouveau service de vulgarisation de ce centre assurera une aide technique aux équipes de RNR de district, établissant la liaison entre recherche et vulgarisation et appuyant la recherche sur les exploitations avec la participation des bénéficiaires. Une aide financière sera aussi assurée à trois autres stations de recherche.

c) Unités de fourniture d'intrants

Une aide financière est prévue pour les centres de reproduction animale de la zone du projet et les services d'appui régionaux. Le projet soutiendra la privatisation de la fourniture d'animaux reproducteurs en établissant dans les villages des services de reproduction de poules, de cochons et de bétail. Ces services seront aidés et suivis par le personnel des centres de reproduction. Des agents de santé vétérinaire travaillant au niveau des villages seront formés.

d) Crédit rural

Le projet financera: i) des prêts aux membres de 400 groupes de petits agriculteurs (sans nantissement, dans le cadre d'un système de crédit garanti par le groupe); ii) de petits prêts individuels moyennant nantissement; iii) l'ouverture de six unités bancaires pilotes au niveau des *geog* pour améliorer l'accès de la population rurale au crédit. La composante s'inscrira dans un projet national de microfinancement, également appuyé par le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) et la Fondation bénévole néerlandaise (SNV), le projet du FIDA fournissant les fonds qui seront rétrocédés dans la zone du projet par la société de financement du développement du Bhoutan. Le FENU financera le coût d'établissement du bureau régional de cette société dans la zone du projet, les assistants facilitant l'octroi de crédit aux groupes et la formation du personnel. Les membres des groupes constitués par l'Association nationale des femmes du Bhoutan, une ONG appuyée par le gouvernement, auront accès aux prêts.

e) Facilitation du projet

Pour appuyer le bureau de facilitation des activités dans la région concernée, le projet financera dans une mesure limitée la rénovation et l'amélioration des services existants, ainsi que le surcroît de personnel, l'organisation dans chaque district d'ateliers annuels d'évaluation des résultats obtenus par les bénéficiaires, et d'une consultation annuelle des donateurs sur la lutte contre la pauvreté dans la zone orientale.

Exécution du projet



ANNEXE A

Le Ministre de l'agriculture sera responsable de l'exécution de ce projet prévu pour cinq ans. Le bureau de facilitation assurera la coordination, l'administration et le suivi. Un comité directeur se chargera de la coordination au niveau national. Un comité de coordination coordonnera les activités des *Dzongkhags* (districts), du CR-RNR, de la société de développement du financement du Bhoutan, du bureau de facilitation du projet, des services de fourniture d'intrants et des représentants des bénéficiaires. Au niveau des districts, les activités du projet constituent un élément important des programmes, et le comité de développement de district sera chargé de suivre leur exécution. Le *Geog Yargay Tshogchung* (GYT) aura des responsabilités analogues. Les membres des communautés villageoises seront représentés aux deux comités.

Quelques caractéristiques importantes

Les activités du projet au niveau des districts sont entraînées par la demande et reflètent les besoins des villages, tels qu'ils ont été exprimés au cours de la préparation des propositions des districts pour le huitième plan quinquennal. Le projet promouvra le développement du secteur privé notamment en appuyant les agents chargés de la distribution des engrais dans les districts, en aidant les paysans à améliorer la reproduction animale et en encourageant ceux qui ont peu de terres à devenir des agents paravétérinaires et à assurer ce type de services. Des groupes seront constitués et du crédit sera fourni sans nantissement aux paysans pauvres. La société de financement du développement du Bhoutan établira des services pouvant atteindre le groupe cible dans les zones écartées. Des mécanismes de participation seront établis par la relance au niveau des *geog* de comités de district ayant des représentants élus, qui seront associés à la planification, à l'exécution et au suivi/évaluation des activités du projet dans le cadre des programmes de travail annuels. Pour faire en sorte que la remise en état des systèmes d'irrigation entreprise dans le cadre du projet soit plus durable, il est proposé que les associations d'utilisateurs de l'eau entreprennent, sur une base pilote, des activités d'agroforesterie rémunératrices sur des terres qui leur seront spécifiquement réservées.

Questions principales

Au cours de la préévaluation, les problèmes suivants seront abordés: i) renforcement du mécanisme de participation dans le cadre du projet; ii) renforcement des moyens permettant de détacher la recherche agricole des stations de recherche et de la concentrer dans toute la mesure possible sur les champs des paysans; iii) mise en place d'une infrastructure, d'équipement, etc., adéquats pour faire en sorte que les activités de recherche, de vulgarisation et de fourniture d'intrants atteignent les groupes cibles dispersés dans une région d'accès difficile; v) détermination des conditions dans lesquelles le gouvernement rétrocédera aux agriculteurs/emprunteurs les fonds du prêt financé par le FIDA.

Opérations antérieures du FIDA

Le FIDA a financé quatre projets pour un total de 11,19 millions de DTS. Un seul projet est actuellement en cours d'exécution.

Région: Proche-Orient et Afrique du Nord	Pays: Moldova
Nom du projet: Programme de lutte contre la pauvreté rurale	PNB par habitant ¹ : 590
Coût du projet (en millions de USD): À déterminer	Population (en millions d'habitants) ¹ : 4,0
Prêt du FIDA (en millions de USD): À déterminer	Financier extérieur principal ² : FIDA
Conditions de prêt proposées: Particulièrement favorables	Cofinancier: Discussions en cours avec la Banque mondiale
État d'avancement: Formulation en cours	Institution chargée de la préévaluation et administrateur du prêt: FIDA et à déterminer

Objectifs du programme

Le programme proposé a pour but général de promouvoir la lutte contre la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages dans les régions rurales pendant la transition à une économie de marché bien structurée. Dans cette optique, les investissements initiaux auront pour but de: i) faciliter la participation des ruraux pauvres aux activités commerciales associées au développement agricole et rural; ii) promouvoir l'établissement d'un cadre institutionnel facilitant les prestations de services ruraux. L'appui du programme aussitôt après la privatisation mettra à profit les bases jetées par le projet de financement rural actuellement exécuté par la Banque mondiale et la stratégie de microfinancement cohérente établie pour la Moldova. L'investissement aura pour but de stimuler l'activité économique et commerciale dans les régions rurales ciblées par le projet, le nombre d'exploitants agricoles ayant un titre de propriété privée augmentant rapidement depuis la privatisation des anciens *kolkhozes/sovkhazes*.

Bénéficiaires du programme

Le groupe cible du FIDA en Moldova couvre quelque 150 000 ménages agricoles ayant quitté les anciennes fermes collectives du pays pour s'installer à leur compte ou aspirant à créer des micro-entreprises rurales. Après une suspension de près de deux ans, la décollectivisation agricole a repris en 1996-1997. On pense que 200 000 familles agricoles supplémentaires quitteront les fermes collectives au cours des prochaines années et viendront s'ajouter au groupe de bénéficiaires ciblé par le programme. Les agriculteurs du secteur privé travaillant généralement en famille ou avec quelques ouvriers fourniront l'essentiel de la production agricole et constitueront la nouvelle base économique des 1 600 villages de Moldova. Le programme vise une population bénéficiaire composée des plus pauvres d'entre les pauvres.

Composantes du programme

a) Mobilisation communautaire

Les fonds seront alloués à une ou à des ONG chargées de promouvoir le développement rural dans la zone du projet avec le concours et pour le compte des ruraux ayant récemment accédé à la propriété privée. Le programme visera notamment à: i) établir un dialogue avec les villageois; ii) aider à identifier les possibilités de développement et les mesures que peuvent prendre les villageois pour en tirer le meilleur parti (par exemple par la mise en place de différents types



ANNEXE A

d'organisations d'auto-assistance, parmi lesquelles des petites entreprises, des associations, des coopératives de services, etc.); iii) aider à relier les petites entreprises privées et les organisations d'auto-assistance aux organismes fournissant les produits nécessaires, les services, les informations techniques et commerciales et les ressources financières; iv) collaborer étroitement avec la société de financement rural pour aider les ménages intéressés à établir leur propre association villageoise d'épargne et de crédit.

b) Appui aux services financiers ruraux

La composante appuiera: i) un organisme de supervision public chargé d'enregistrer les nouvelles associations d'épargne et de crédit et de veiller à ce que le réseau de services financiers ruraux se conforme en permanence aux dispositions financières et aux règles de prudence établies. Le personnel de l'organisme de supervision, notamment celui qui est affecté au Département de l'octroi des licences, recevra la formation voulue pour assurer efficacement la supervision des associations d'épargne et de crédit; ii) la fourniture d'un appui institutionnel pour aider la société de financement rural à jouer son double rôle d'établissement de financement central et d'établissement de formation et de conseil pour le développement financier et commercial; iii) la promotion d'associations d'épargne et de crédit jouant le rôle d'intermédiaires financiers ruraux au niveau des villages. Les associations d'épargne et de crédit recueilleront l'épargne avec laquelle elles constitueront les fonds qui seront ultérieurement rétrocédés et sur la base desquels pourra être négocié l'accès au crédit à moyen et à long terme; iv) l'introduction d'un système expérimental d'assurance des dépôts.

c) Fonds de crédit de roulement

La composante financera i) une ligne de crédit supplémentaire des associations d'épargne et de crédit rétrocédable par l'intermédiaire de la société de financement rural; ii) l'établissement d'un fonds de développement des petites entreprises dans les régions rurales. Le fonds pourrait dégager des crédits pour des activités sur les exploitations ou hors exploitation à la discrétion des candidats, sous réserve qu'ils remplissent des critères d'éligibilité préalablement spécifiés.

d) Gestion et coordination du programme

Une unité d'exécution du programme pleinement habilitée à assurer la gestion et la coordination non seulement du programme appuyé par le FIDA mais aussi de l'ensemble de la stratégie et de l'opération de microfinancement au niveau des villages est considérée comme essentielle pour maintenir l'intégrité du cadre de travail actuellement en place pour assurer les services financiers ruraux. Le FIDA financera donc les coûts d'établissement et de fonctionnement d'une unité de gestion et de coordination chargée de suivre l'exécution du programme dans le cadre de l'unité d'exécution du projet de développement rural déjà en place. Il prendra en charge la totalité des coûts assumés par cette unité, lorsqu'elle cessera d'être financée par la Banque mondiale en l'an 2000.

Le FIDA prendra aussi en charge les dépenses de fonctionnement d'un groupe consultatif technique *ad hoc* local (en fait un groupe de réflexion) qui se réunira périodiquement pour suivre l'évolution du sous-secteur microfinancier et donner des avis sur les problèmes stratégiques et politiques à long terme. Comme il s'agira du premier programme appuyé par le FIDA en Moldova, un conseiller pour la planification à court terme sera chargé de familiariser l'unité d'exécution du projet et les organisations avec les procédures de prêt du FIDA et les exigences en matière de rapport. Un spécialiste du suivi et de l'évaluation sera également recruté pour une courte période.

Exécution du programme



Le programme sera exécuté sur une période de 12 ans; quatre cycles de financement de trois ans sont prévus. La mise en oeuvre sera assurée par les institutions qui encadrent actuellement les prestations de services financiers ruraux, des services supplémentaires pouvant être assurés par le secteur privé et par des ONG selon les besoins. On veillera à ce que les différentes organisations participant au projet dans le cadre d'une stratégie cohérente de prestation de services financiers ruraux sous la direction de l'unité d'exécution du projet jouent des rôles complémentaires.

Quelques caractéristiques importantes

Le processus de planification et le temps qu'impliquent les opérations de préparation, de mise en route, de formulation et de préévaluation prévues dans l'exposé des opportunités stratégiques de pays (COSOP) ne sont pas spécialement adaptées aux besoins d'un gouvernement passant à une économie de marché, avec les problèmes que cela implique. C'est pourquoi le FIDA envisage une méthode plus souple de planification et de financement d'une intervention en Moldavie. Cela suppose qu'on s'entende pour établir un mécanisme de crédit très souple et pour introduire un prêt initial modique finançant une série d'activités indépendantes d'une crise, suivies d'une programmation subsidiaire "glissante" liée à la négociation d'une série de prêts supplémentaires dans le cadre d'un programme commun. Il est en outre indispensable dans le contexte actuel de la Moldavie d'encourager le développement rapide de petites et de moyennes entreprises dans les régions rurales, ainsi que la participation de sociétés/entreprises étrangères, en vue d'associer l'appui financier nécessaire et l'accès direct aux expertises techniques. Dans ces conditions, le FIDA doit mettre en place de nouveaux mécanismes de collaboration avec le secteur privé et les institutions fournissant des dons. Étant donné la dynamique des changements constatés dans les services agricoles et financiers de la Moldavie, il est indispensable que le calendrier des activités du projet soit compatible avec les objectifs de développement à long terme.

Questions principales

Au cours de l'élaboration et de l'exécution du programme, il faudra aborder les problèmes suivants: i) suivre de près les événements économiques et politiques se déroulant en Moldova au cours des six prochains mois, voir notamment si les objectifs financiers fixés par le Fonds monétaire international (FMI) sont atteints, et évaluer les implications de tout changement institutionnel et politique pour la conception du programme; ii) prendre aussi rapidement que possible les mesures nécessaires en ce qui concerne les activités du programme relativement indépendantes d'une crise, tout en reconnaissant que les interventions en vue d'assurer un financement supplémentaire du FIDA pourront n'intervenir qu'ultérieurement (par exemple, approbation d'un prêt en utilisant une variante du mécanisme de prêt assoupli en vue de négocier un ou des prêts supplémentaires selon le déroulement des événements en Moldova); iii) allouer des fonds assortis de conditions uniquement s'il se confirme que la demande de crédit dépasse les moyens des lignes de crédit existantes, et que les banques commerciales acceptent de fournir du crédit sur leurs fonds propres et sur des lignes de crédit additionnelles pouvant être convenues avec la Banque mondiale. Si la combinaison de crédits de la Banque mondiale et de banques commerciales suffit à répondre aux besoins des associations d'épargne et de crédit, le FIDA, avec l'accord du gouvernement, acceptera de réallouer les 2,0 millions de USD au fonds de développement des petites entreprises proposé, ou à d'autres activités prioritaires dont le besoin peut apparaître pendant la période où l'on décide du financement du programme.

Opérations antérieures du FIDA

Il s'agit de la première intervention du FIDA en Moldova.